

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Coaticook | 44037 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Benoît Marquis, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Coaticook pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 13 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Coaticook

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Coaticook (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, à l'exception d'un des partenariats qui a comptabilisé un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations concernant ses activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127633
Sherbrooke, le 1er mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	12 845 483	13 087 905	12 728 982
Compensations tenant lieu de taxes	2	869 284	763 211	860 554
Quotes-parts	3		8 617	10 548
Transferts	4	1 813 785	10 733 585	5 610 137
Services rendus	5	18 903 513	19 034 694	18 917 571
Imposition de droits	6	444 800	539 177	686 154
Amendes et pénalités	7	147 000	136 751	163 886
Revenus de placements de portefeuille	8	181 785	360 844	171 989
Autres revenus d'intérêts	9	60 000	159 282	76 317
Autres revenus	10	274 509	546 455	420 857
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	35 540 159	45 370 521	39 646 995
Charges				
Administration générale	14	2 557 261	2 718 823	2 498 094
Sécurité publique	15	1 918 733	1 952 059	2 127 399
Transport	16	4 729 447	5 142 789	4 490 834
Hygiène du milieu	17	4 931 564	5 186 283	5 279 420
Santé et bien-être	18	141 526	169 846	121 288
Aménagement, urbanisme et développement	19	3 871 903	4 703 821	4 613 008
Loisirs et culture	20	3 283 674	3 640 445	3 400 353
Réseau d'électricité	21	13 606 382	12 768 468	12 808 417
Frais de financement	22	520 614	590 201	530 580
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	35 561 104	36 872 735	35 869 393
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(20 945)	8 497 786	3 777 602
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		84 095 462	80 317 860
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		84 095 462	80 317 860
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		92 593 248	84 095 462

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 965 073	10 107 791
Débiteurs (note 5)	2	19 206 027	12 218 386
Prêts (note 6)	3	10 398	11 698
Placements de portefeuille (note 7)	4	59 327	49 854
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	86 500	51 900
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	28 327 325	22 439 629
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	8 618 097	212 955
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 961 979	5 338 559
Revenus reportés (note 11)	12	1 710 526	1 197 593
Dette à long terme (note 12)	13	21 901 743	22 086 092
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	347 407	146 563
	16	39 539 752	28 981 762
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(11 212 427)	(6 542 133)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	97 893 930	84 958 522
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 309 702	4 309 702
Stocks de fournitures	20	1 086 269	1 068 538
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	515 774	300 833
	23	103 805 675	90 637 595
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	92 593 248	84 095 462
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	92 593 248	84 095 462
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	92 593 248	84 095 462

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(20 945)	8 497 786	3 777 602
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (2 059 866)(18 312 838)(8 015 693)
Produit de cession	3		6 798	1 560
Amortissement	4	5 068 294	5 368 613	5 394 290
(Gain) perte sur cession	5		2 019	84 799
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	3 008 428	(12 935 408)	(2 535 044)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			59 627
Variation des stocks de fournitures	10		(17 731)	(95 666)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(214 941)	(90 883)
	13		(232 672)	(126 922)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	2 987 483	(4 670 294)	1 115 636
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(6 542 133)	(7 657 769)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(6 542 133)	(7 657 769)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(11 212 427)	(6 542 133)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 497 786	3 777 602
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 368 613	5 394 290
Autres			
▪ Perte sur cession immobilisations	3.1	2 019	84 799
▪ Charge de désactualisation	3.2	13 925	
	4	13 882 343	9 256 691
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(6 987 641)	(434 958)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	113 136	603 226
Revenus reportés	8	512 933	(2 136 555)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(34 600)	(8 900)
Propriétés destinées à la revente	10		59 627
Stocks de fournitures	11	(17 731)	(95 666)
Autres actifs non financiers	12	(214 941)	(90 883)
	13	7 253 499	7 152 582
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (16 615 635)(7 882 560)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	6 798	1 560
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(16 608 837)	(7 881 000)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (
Remboursement ou cession	20	1 300	1 004 361
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (9 473)(1 273)
Cession	22		10 899
	23	(8 173)	1 013 987
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	991 393	2 380 625
Remboursement de la dette à long terme	25 (1 224 997)(3 977 035)
Variation nette des emprunts temporaires	26	8 405 142	(679 103)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	49 255	32 077
Autres			
▪	28.1		
	29	8 220 793	(2 243 436)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(1 142 718)	(1 957 867)
Solde déjà établi	31	10 107 791	12 065 658
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	10 107 791	12 065 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	8 965 073	10 107 791

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

Société du Parc Découverte Nature de Baldwin : 100 %

Société de Développement de la Gorge de Coaticook Inc. : 100 %

b) Partenariats

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook : 13,73 %

Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook : 79,84 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes d'amortissement, les périodes et les taux annuels suivants :

Amortissement linéaire

Infrastructures : 15 à 40 ans

Bâtiments : 10 à 40 ans

Améliorations locatives : 20 à 40 ans

Véhicules : 10 à 20 ans

Machinerie, outillage et équipement divers - réseau d'électricité : 10 à 40 ans

Ameublement et équipement de bureau : 5 à 10 ans

Autres : 5 à 10 ans

Amortissement dégressif ou en fonction du tonnage d'enfouissement

Infrastructures - cellules d'enfouissement : selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité d'enfouissement (a)

Véhicules : 20 %

Machinerie, outillage et équipement divers : 10 % et 20 %

(a) Les coûts de la mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures - cellules d'enfouissement sont amortis selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité totale d'enfouissement.

Le réseau d'électricité comprend les installations relatives à la production d'énergie électrique et à sa distribution, y compris les infrastructures, les bâtiments et leurs terrains, la machinerie, l'outillage, l'équipement divers, les véhicules, l'ameublement et l'équipement de bureau du réseau d'électricité. Ces installations sont amorties selon les méthodes, les périodes et les taux d'amortissement mentionnés ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des employés réguliers est un régime de retraite par financement salarial auquel participe la Ville sans en être le promoteur. Il est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants ont été rendus. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q. 2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services, avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles les organismes contrôlés et un partenariat ont choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles les organismes contrôlés et un partenariat ont choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

À l'exception d'un des partenariats, la Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	8 855 632	10 107 791
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	109 441	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	8 965 073	10 107 791
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ())
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	8 965 073	10 107 791
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 376 215	6 849 542
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	31 593	1 471 600

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux fonds réservés, au Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 467 522 \$ (437 192 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 548 488 \$ (576 381 \$ en 2022).

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	298 998	269 228
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 565 223	7 930 605
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 648 674	1 458 618
Organismes municipaux	13	93 348	64 764
Autres			
▪ Industries et autres	14.1	281 525	411 205
▪ Usagers réseau électricité	14.2	2 318 259	2 083 966
	15	19 206 027	12 218 386
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 566 475	3 807 111
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 566 475	3 807 111
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	24 071	35 601
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 018 354	4 269 029
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	4 429 492	1 271 705
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 568 851	10 750
Autres ministères/organismes	26	2 548 526	2 379 121
	27	13 565 223	7 930 605

Note
 Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,58 % à 6,5 % (1,58 % à 2,97 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2040.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 449 101 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,24 % à 4,11 % (2,24 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2040.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt à un organisme municipal	30.1	10 398	11 698
	31	10 398	11 698
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Prêt à une municipalité membre d'un partenariat, sans intérêt, encaissable par annuités de 1 300 \$, échéant en janvier 2031.

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	13	13
Autres placements	34	59 314	49 841
	35	59 327	49 854
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	59 314	49 841
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les autres placements de portefeuille affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement sont composés d'obligations portant intérêt à des taux de rendement lié aux marchés (taux de rendement lié aux marchés au 31 décembre 2022), échéant à différentes dates jusqu'en août 2028.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 8 086 275 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %). Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets d'investissement entrepris par la Ville.

Un organisme contrôlé et un partenariat bénéficiaire d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement.

Un partenariat bénéficie d'un emprunt temporaire autorisé, au montant de 5 700 180 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022). Cet emprunt est utilisé pour le financement à court terme de projets d'investissement entrepris par le partenariat.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 192 790	2 128 452
Salaires et avantages sociaux	42	1 119 967	1 062 013
Dépôts et retenues de garantie	43	1 532 556	1 474 740
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêt courus et autres	45.1	165 605	112 082
▪ Relatifs aux immobilisations	45.2	1 946 922	451 272
▪ Organisme sous contrôle commun	45.3	4 139	110 000
	46	6 961 979	5 338 559

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	73 472	63 600
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Revitalisation de la poste	52.1	225 000	225 000
▪ Bassin de rétention du ruisseau Pratt	52.2	462 398	
▪ Autres	52.3	39 809	93 857
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	201 409	124 898
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Électricité et autres	60.1	708 438	690 238
	61	1 710 526	1 197 593

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	6,50	2024	2033	62	21 949 130	22 096 215
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,55	3,55	2029	2029	68	42 035	48 554
Autres					69		80 000
					70	21 991 165	22 224 769
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(89 422)	(138 677)
					72	21 901 743	22 086 092

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		1 859 062	8 052		1 867 114
2025	74		9 484 137	8 052		9 492 189
2026	75		3 836 307	8 052		3 844 359
2027	76		4 590 694	8 052		4 598 746
2028	77		1 621 933	8 052		1 629 985
2029 et plus	78		556 997	6 037		563 034
	79		21 949 130	46 297		21 995 427
Intérêts et frais accessoires	80		(4 262)	(4 262)
	81		21 949 130	42 035		21 991 165

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	86 500
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	51 900
	84	86 500
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	33 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	109 100
Régimes à cotisations déterminées	87	236 018
Autres régimes (REER et autres)	88	215 696
Régimes de retraite des élus municipaux	89	23 126
	90	293 044
		346 941

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	146 563
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	347 407
Autres		
▪	94.1	
	95	347 407
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	146 563
Passifs engagés	97	201 553
Passifs réglés	98	(14 634)
Charge de désactualisation ¹	99	13 925
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	347 407

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103	414 813			414 813
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104				
Autres					
▪ Infrastructures	105.1	97 380 488	280 195		97 660 683
▪ Traitement organique et autres	105.2	2 939 584	15 446 548		18 386 132
Réseau d'électricité	106	21 155 492	370 915		21 526 407
Bâtiments	107	20 920 005	289 960		21 209 965
Améliorations locatives	108	596 999	1 125		598 124
Véhicules	109	5 267 452	362 274	17 395	5 612 331
Ameublement et équipement de bureau	110	1 290 900	9 250		1 300 150
Machinerie, outillage et équipement divers	111	5 446 551	195 777	4 200	5 638 128
Terrains	112	493 354	132 000		625 354
Autres	113	6 767 359	405 981		7 173 340
	114	162 672 997	17 494 025	21 595	180 145 427
Immobilisations en cours	115	6 537 198	818 813		7 356 011
	116	169 210 195	18 312 838	21 595	187 501 438
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118	148 543	10 370		158 913
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119				
Autres					
▪ Infrastructures	120.1	52 470 483	2 703 137		55 173 620
▪ Traitement organique et autres	120.2	1 040 660	268 456		1 309 116
Réseau d'électricité	121	9 331 781	565 628		9 897 409
Bâtiments	122	8 271 664	581 403		8 853 067
Améliorations locatives	123	179 773	10 079		189 852
Véhicules	124	3 343 267	271 615	11 980	3 602 902
Ameublement et équipement de bureau	125	1 114 586	43 895		1 158 481
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 303 608	210 610	798	4 513 420
Autres	127	4 047 308	703 420		4 750 728
	128	84 251 673	5 368 613	12 778	89 607 508
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	84 958 522			97 893 930
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	67 893			67 893
Amortissement cumulé	131	(23 762)	(6 789)		(30 551)
Valeur comptable nette	132	44 131			37 342

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	3 164 462	3 164 462
Immeubles industriels municipaux	134	1 145 240	1 145 240
Autres	135		
	136	4 309 702	4 309 702
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	4 309 702	4 309 702

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	515 774	300 833
Autres			
▪	145.1		
	146	515 774	300 833

Note**19. Obligations contractuelles**

S.O.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Coaticook. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 143 511 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Cette décision a été portée en appel devant la Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n'ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues.

Le présent régime n'incluant pas de disposition d'indexation après la retraite, le jugement cité précédemment n'a pas d'effet.

22. Actifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés et les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir et aux prêts. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	525 556	474 133
Entre un et deux ans	22 211	31 422
Entre deux et trois ans	1 168	725
Plus de trois ans	<u>291</u>	<u>176</u>
Sous-total	549 226	506 456
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(24 071)</u>	<u>(35 601)</u>
Total	525 155	470 855

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	35 601	20 686
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	19 739	32 332
Montants radiés	<u>(31 269)</u>	<u>(17 417)</u>
Solde à la fin	24 071	35 601

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les placements de portefeuille. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	6 961 979			
Emprunts temporaires	8 618 097			
Dette à long terme	<u>2 321 600</u>	<u>13 728 762</u>	<u>6 364 634</u>	<u>679 769</u>
Total	17 901 676	13 728 762	6 367 634	679 769

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 812 665 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023			Total consolidé¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus								
Fonctionnement								
1 Taxes	12 298 982	12 845 483	12 918 130	12 918 130			12 918 130	
2 Compensations tenant lieu de taxes	860 554	869 284	763 211	763 211			763 211	
3 Quotes-parts						404 986	8 617	
4 Transferts	2 068 286	1 504 769	1 649 418	1 649 418		119 259	1 768 677	
5 Services rendus	15 859 942	15 740 791	16 187 717	16 187 717		3 247 607	19 034 694	
6 Imposition de droits	613 811	444 800	474 870	474 870			474 870	
7 Amendes et pénalités	163 886	147 000	136 751	136 751			136 751	
8 Revenus de placements de portefeuille	167 442	180 000	350 542	350 542		10 302	360 844	
9 Autres revenus d'intérêts	76 317	60 000	57 646	57 646		101 636	159 282	
10 Autres revenus	393 157	266 000	448 971	448 971		14 368	463 339	
11 Effet net des opérations de restructuration								
12	32 502 377	32 058 127	32 987 256	32 987 256		3 898 158	36 088 415	
Investissement								
13 Taxes	430 000		169 775	169 775			169 775	
14 Quotes-parts								
15 Transferts	3 221 970		8 964 908	8 964 908			8 964 908	
16 Imposition de droits	72 343		64 307	64 307			64 307	
17 Autres revenus								
18 Contributions des promoteurs								
19 Autres	62 800		50 000	50 000		33 116	83 116	
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
21 Effet net des opérations de restructuration	3 787 113		9 248 990	9 248 990		33 116	9 282 106	
22	36 289 490	32 058 127	42 236 246	42 236 246		3 931 274	45 370 521	
Charges								
23 Administration générale	2 442 166	2 501 261	2 658 889	2 658 889		59 934	2 718 823	
24 Sécurité publique	1 775 409	1 890 488	1 883 737	1 883 737		13 084	1 952 059	
25 Transport	3 066 262	3 304 847	3 618 972	3 618 972		1 523 817	5 142 789	
26 Hygiène du milieu	4 084 205	3 858 047	3 764 378	3 764 378		1 184 792	5 186 283	
27 Santé et bien-être	121 288	141 526	169 846	169 846			169 846	
28 Aménagement, urbanisme et développement	1 535 749	1 379 598	1 502 668	1 502 668		3 123 867	4 703 821	
29 Loisirs et culture	2 140 158	2 331 174	2 391 684	2 391 684		642 165	3 640 445	
30 Réseau d'électricité	12 173 348	12 971 282	12 133 988	12 133 988		634 480	12 768 468	
31 Frais de financement	471 380	444 334	473 989	473 989		116 212	590 201	
32 Effet net des opérations de restructuration								
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	3 936 383	3 936 700	4 192 803	4 192 803				
34	31 746 348	32 759 257	32 790 954	32 790 954		4 878 780	36 872 735	
35	4 543 142	(701 130)	9 445 292	9 445 292		(947 506)	8 497 786	
Excédent (déficit) de l'exercice								
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.								

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 543 142	(701 130)	9 445 292	(947 506)	8 497 786
Moins : revenus d'investissement	2	(3 787 113)	()	(9 248 990)	(33 116)	(9 282 106)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	756 029	(701 130)	196 302	(980 622)	(784 320)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	3 936 383	3 936 700	4 192 803	1 175 810	5 368 613
Produit de cession	5				6 798	6 798
(Gain) perte sur cession	6				2 019	2 019
Réduction de valeur / Reclassement	7					
Propriétés destinées à la vente	8	3 936 383	3 936 700	4 192 803	1 184 627	5 377 430
Coût des propriétés vendues	9	59 627	60 000	235 000		235 000
Réduction de valeur / Reclassement	10					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	11	59 627	60 000	235 000		235 000
Remboursement ou produit de cession	12				1 300	1 300
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15				1 300	1 300
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(2 158 359)	(998 450)	(797 214)	(195 754)	(992 968)
	18	(2 158 359)	(998 450)	(797 214)	(195 754)	(992 968)
Affectations						
Activités d'investissement	19	1 587 037	2 058 313	1 584 368	812 125	2 396 493
Excédent (déficit) accumulé	20	1 088 700		226 743		226 743
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	427 715	78 522	153 403	3 433	156 836
Excédent de fonctionnement affecté	22	(414 376)	(317 329)	(474 803)	18 947	(455 856)
Réserves financières et fonds réservés	23				259 006	259 006
Depenses constatées à taxer ou à pourvoir	24					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	25	(484 998)	(2 297 120)	(1 679 025)	(630 739)	(2 209 764)
	26	1 352 653	701 130	1 951 564	459 434	2 410 998
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 108 682	2 147 866	(621 188)		1 626 678

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	3 787 113	9 248 990	33 116	9 282 106
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (51 332)(90 680)() (90 680)
Sécurité publique	3 (3 486 370)(1 043 398)(4 142)(1 047 540)
Transport	4 (1 332 938)(7 573 461)() (7 573 461)
Hygiène du milieu	5 (906 640)(5 284 249)(719 060)(6 003 309)
Santé et bien-être	6 () () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (70 328)(29 766)(618 428)(648 194)
Loisirs et culture	8 (1 046 971)(2 557 511)(20 855)(2 578 366)
Réseau d'électricité	9 (91 534)(371 288)() (371 288)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 () () () () (
	11 (6 986 113)(16 950 353)(1 362 485)(18 312 838)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 () (235 000)() (235 000)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 () () () () (
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	754 700			
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 587 037	1 584 368	812 125	2 396 493
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	628 956	186 450		186 450
Excédent de fonctionnement affecté	17	181 860	428 289		428 289
Réserves financières et fonds réservés	18	563 412	912 360	27 560	939 920
	19	2 961 265	3 111 467	839 685	3 951 152
	20	(3 270 148)	(14 073 886)	(522 800)	(14 596 686)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	516 965	(4 824 896)	(489 684)	(5 314 580)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2022		2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	6 667 181	5 294 233	3 670 840	8 965 073	
Débiteurs (note 5)	11 051 074	18 073 639	1 162 301	19 206 027	
Prêts (note 6)			10 398	10 398	
Placements de portefeuille (note 7)			59 327	59 327	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	51 900	86 500		86 500	
Autres actifs financiers (note 8)	17 770 155	23 454 372	4 902 866	28 327 325	
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)		8 086 275	531 822	8 618 097	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	4 760 589	6 331 191	660 701	6 961 979	
Revenus reportés (note 11)	989 702	1 523 185	187 341	1 710 526	
Dettes à long terme (note 12)	20 574 793	19 623 074	2 278 669	21 901 743	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres passifs (note 14)			347 407	347 407	
	26 325 084	35 563 725	4 005 940	39 539 752	
	(8 554 929)	(12 109 353)	896 926	(11 212 427)	
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)					
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	77 899 921	90 657 471	7 236 459	97 893 930	
Propriétés destinées à la revente (note 16)	4 309 702	4 309 702		4 309 702	
Stocks de fournitures	1 004 674	1 021 301	64 968	1 086 269	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	255 417	480 956	34 818	515 774	
	83 469 714	96 469 430	7 336 245	103 805 675	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	3 577 187	2 928 574	730 901	3 659 475	
Excédent de fonctionnement affecté	5 483 130	7 284 724	2 491 546	9 776 270	
Réserves financières et fonds réservés	1 810 954	1 373 397	36 989	1 410 366	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			178 924	178 924	
Financement des investissements en cours	(1 268 570)	(6 093 466)	(769 846)	(6 863 312)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	65 312 084	78 866 848	5 922 505	84 789 353	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés					
	74 914 785	84 360 077	8 233 171	92 593 248	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	3 725 884	3 941 821	5 425 445	5 077 755
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 030 599	958 511	1 415 458	1 309 791
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	260 134	266 125	343 909	326 330
Autres biens et services	8	20 750 220	20 392 973	21 552 561	20 903 059
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	372 276	397 784	486 359	445 067
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	32 058	32 074	32 074	32 889
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	40 000	44 131	71 768	52 624
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 370 258	1 370 258	973 889	900 075
Transferts	15				
Autres	16			4 716	6 460
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	1 042 648	1 048 110	1 037 654	1 252 581
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	3 936 700	4 192 803	5 368 613	5 394 290
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Charge de désactualisation	21.1			13 925	
▪ Subv. rén. urb., prog., etc	21.2	167 480	122 567	122 567	119 698
▪ Créances douteuses	21.3	31 000	23 797	23 797	41 909
▪ Provision post-fermeture	21.4				6 865
	22	32 759 257	32 790 954	36 872 735	35 869 393

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 659 475	5 093 209
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 776 270	7 714 176
Réserves financières et fonds réservés	3	1 410 386	1 894 450
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(178 924)	(94)
Financement des investissements en cours	5	(6 863 312)	(1 548 732)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	84 789 353	70 942 453
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	92 593 248	84 095 462
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 928 574	3 577 187
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	730 901	1 516 022
	11	3 659 475	5 093 209
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Refinancement de la dette	12.1	3 304 682	2 526 436
▪ Projets spéciaux	12.2	643 605	632 134
▪ Programme de décrétement	12.3	1 193 866	1 193 866
▪ Projets divers immobilisations	12.4	1 586 910	806 259
▪ Projets reportés	12.5	121 286	121 286
▪ Équilibre budgétaire	12.6	53 278	78 553
▪ Entreprise de cryptomonnaie	12.7	373 473	124 596
▪ Fête Nationale	12.8	7 624	
	13	7 284 724	5 483 130
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie de déchets	14.1		31 365
▪ Régie d'incendie	14.2	88 303	88 303
▪ Gorge	14.3	2 389 380	2 111 378
▪ Parc Découverte Nature	14.4	13 863	
	15	2 491 546	2 231 046
	16	9 776 270	7 714 176

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 270 444
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 719 410
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	80 135
Organismes contrôlés et partenariats	24	36 989
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	22 818
Autres		11 409
▪	30.1	
	31	1 410 386
	32	1 894 450

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (178 924)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (178 924)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪ Autres	57 ()(
	80 000	
	80 176	
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	80 082
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	80 082
	64 (178 924)(
	94	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 209 614	34 012
Investissements à financer	66 (7 072 926)(1 582 744)
	67 (6 863 312)	(1 548 732)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 97 893 930	84 958 522
Propriétés destinées à la revente	69 4 309 702	4 309 702
Prêts	70 10 398	11 698
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 13	13
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 102 214 043	89 279 935
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 102 214 043	89 279 935
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	76 (21 901 743)(22 086 092)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (89 422)(138 677)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 4 566 475	3 807 111
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	80 176
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (17 424 690)(18 337 482)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (17 424 690)(18 337 482)
	84 84 789 353	70 942 453

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le régime de retraite est enregistré en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Québec) et auprès de l'Agence du revenu du Canada.

La description du Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Ville (ci-après le « régime de retraite ») fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Pour une information complète, on se référera au texte du régime de retraite.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, 2014, chap. 15) (ci-après la « Loi »).

À compter du 1^{er} janvier 2019, il n'était plus permis aux employés de la Ville d'adhérer ou de cotiser au régime, et l'accumulation des rentes a cessé en date du 31 décembre 2018. À compter de cette date, les employés de la Ville ont adhéré au régime de retraite à financement salarial (RRFS) de la FTQ, qui devient un régime lié.

Par conséquent, tous les déficits actuels ou futurs du volet courant et antérieur du régime seront assumés par le promoteur à compter du 1^{er} janvier 2019.

En conformité avec les exigences de la Loi, l'évaluation actuarielle complète la plus récente a été effectuée au 31 décembre 2022, a été publiée le 29 septembre 2023 et a été déposée auprès de Retraite Québec.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	51 900
Charge de l'exercice	4 (33 900)(
Cotisations versées par l'employeur	5	68 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	86 500
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	8 828 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (9 003 600)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(175 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	261 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	86 500
Provision pour moins-value	12 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	86 500

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	8 828 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (9 003 600)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (175 100)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	35 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	82 500
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	35 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	474 900
Rendement espéré des actifs	32 (476 700)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(1 800)
Charge de l'exercice	34	33 900
		109 100
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	168 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (476 700)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(308 600)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(286 100)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	63 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	401 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	8 438 800
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	8 314 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	98 900
DMERCA du nouveau volet	45	213 500
DMERCA de l'ancien volet	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	11
		12
		30
		32

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,30 %	5,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,40 %	4,30 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	()
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite par financement salarial de la FTQ des employés réguliers

Ce régime de retraite à cotisations déterminées est administré par un comité de retraite conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et ses règlements. L'âge normal de la retraite est de 65 ans et l'âge de retraite sans réduction de la rente est de 61 ans. La cotisation des employés est égale au coût du service courant, plus l'amortissement de tout déficit moins la cotisation de la Ville.

Les cotisations salariales des employés pour 2023 sont établies comme suit :

Cadres : 9,24 %

Employés : 6,82 %

La Ville contribue au régime pour un montant équivalent à celui des employés.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106	236 018	215 696
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109		
	110	236 018
		215 696

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	6	6

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par Retraite Québec, qui ne comporte pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	6 861	6 570
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	23 126	22 145
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	23 126	22 145

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	9 242 288	9 337 795	9 337 795
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	81 936	90 163	146 688
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	9 324 224	9 427 958	9 077 231
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 738 619	1 720 919	1 533 273
Égout	13	9 713	14 896	10 598
Traitement des eaux usées	14	70 820	78 612	77 073
Matières résiduelles	15	1 400 575	1 380 329	1 317 151
Autres				
▪ Entretien égoût Baldwin	16.1	199 800	196 609	179 617
▪ Entretien égoût Barnston	16.2	21 534	21 534	18 722
▪ Entretien aqueduc Barnston	16.3	38 198	36 357	37 148
Centres d'urgence 9-1-1	17	42 000	40 916	43 537
Service de la dette	18			4 632
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21		169 775	430 000
	22	3 521 259	3 659 947	3 651 751
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	3 521 259	3 659 947	3 651 751
	27	12 845 483	13 087 905	12 728 982

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	99 189	86 822	96 753
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	227 771	199 372	206 901
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	486 295	425 663	507 407
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	813 255	711 857	811 061
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	15 847	15 289	14 494
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	15 847	15 289	14 494
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	40 182	36 065	34 999
	42	40 182	36 065	34 999
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	869 284	763 211	860 554

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			10 865
Sécurité civile	50			239 507
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	747 484	736 435	736 435
Enlèvement de la neige	53			742 409
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	83 026	123 593	123 593
Réseau de distribution de l'eau potable	63		1 834	1 834
Traitement des eaux usées	64			9 554
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	100 000	131 990	131 990
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	56 431	56 431	286 978
Promotion et développement économique	79		11 078	29 531
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	46 010	16 815	70 193
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83		108 181	50 482
Réseau d'électricité	84	6 145	2	908
	85	982 665	1 067 100	1 633 078

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			16 700
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	4 351 067	4 351 067	128 478
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	1 297 458	1 297 458	187 074
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	967 940	967 940	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110	779 592	779 592	2 611 033
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			245 000
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	1 568 851	1 568 851	278 685
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	8 964 908	8 964 908	3 466 970

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	380 000	440 214	397 018
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	142 104	142 104	113 071
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	522 104	582 318	510 089
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 504 769	10 614 326	5 610 137

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	43 906	48 073	41 776
	140	43 906	48 073	41 776
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142		3 665	4 610
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145		3 665	4 610
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		42 235	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157	50 000	(7 016)	37 048
Tri et conditionnement	158		6 710	7 967
Autres	159		5 270	
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	50 000	(7 016)	45 015

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	115 748	159 761	159 761
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	115 748	159 761	159 761
Réseau d'électricité	177			
	178	209 654	200 818	258 698
				207 148

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	16 500	18 408	17 813
	182	16 500	18 408	17 813
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	120 000	140 598	135 589
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	120 000	140 598	135 589
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199	10 000	13 935	55 321
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		22 590	26 152
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	8 000	12 729	39 024
	207	18 000	26 664	120 497

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	163 486	172 829	2 955 072
Autres	215			
	216	163 486	172 829	2 955 072
3 276 530				
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	220 600	281 126	281 126
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220	220 600	281 126	281 126
258 301				
Réseau d'électricité	221	14 992 551	15 347 274	15 308 365
	222	15 531 137	15 986 899	18 775 996
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	15 740 791	16 187 717	19 034 694
18 917 571				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	70 000	43 690	97 514
Droits de mutation immobilière	225	300 000	406 180	491 297
Droits sur les carrières et sablières	226	74 800	89 307	97 343
Autres	227			
	228	444 800	539 177	686 154
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	147 000	136 751	163 886
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	180 000	350 542	171 989
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	60 000	57 646	76 317
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(2 019)	(84 799)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		235 000	76 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	266 000	263 971	429 656
	242	266 000	498 971	420 857
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Non audité						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
1 Conseil	338 153	351 929		351 929	351 929	349 551
2 Greffe et application de la loi	622 593	595 577		595 577	595 577	588 951
3 Gestion financière et administrative	442 390	455 061	59 934	514 995	514 995	493 281
4 Évaluation	154 878	172 886		172 886	172 886	161 042
5 Gestion du personnel	25 666	98 200		98 200	98 200	30 824
Autres						
6.1 ▪ Autres	917 581	985 236		985 236	985 236	874 445
7	2 501 261	2 658 889	59 934	2 718 823	2 718 823	2 498 094
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
8 Police	1 411 662	1 411 662		1 411 662	1 411 662	1 348 033
9 Sécurité incendie	470 826	471 091	9 479	480 570	535 808	769 928
10 Sécurité civile	8 000	984	3 605	4 589	4 589	9 438
11 Autres						
12	1 890 488	1 883 737	13 084	1 896 821	1 952 059	2 127 399
TRANSPORT						
Réseau routier						
13 Voirie municipale	1 667 156	1 945 138	1 333 959	3 279 097	3 279 097	2 829 186
14 Enlèvement de la neige	1 341 035	1 338 842	14 969	1 353 811	1 353 811	1 223 620
15 Éclairage des rues	134 159	133 313	174 889	308 202	308 202	312 765
16 Circulation et stationnement	122 601	161 783		161 783	161 783	94 543
Transport collectif						
17 Transport en commun	39 896	39 896		39 896	39 896	30 720
18 Transport aérien						
19 Transport par eau						
20 Autres						
21	3 304 847	3 618 972	1 523 817	5 142 789	5 142 789	4 490 834

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	405 721	433 716	254 007	687 723	620 098
Réseau de distribution de l'eau potable	23	960 755	799 092	230 426	1 029 518	1 198 640
Traitement des eaux usées	24	327 498	323 815	315 264	639 079	759 038
Réseaux d'égout	25	717 805	775 874	282 717	1 058 591	1 130 225
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	315 997	309 263		309 263	293 667
Élimination	27	183 022	185 991		425 440	156 080
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	561 304	555 789	2 521	558 310	568 812
Tri et conditionnement	29	93 832	93 832		93 832	60 658
Matières organiques						
Collecte et transport	30					
Traitement	31	215 001	210 705		210 705	302 134
Matériaux secs	32	77 112	76 301		76 301	571
Autres	33				3 782	4 144
Plan de gestion	34					
Autres	35				7 664	52 879
Cours d'eau	36			54 517	54 517	54 765
Protection de l'environnement	37			12 810	27 765	42 903
Autres	38			32 530	32 530	34 806
	39	3 858 047	3 764 378	1 184 792	4 949 170	5 279 420
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	25 000	53 841		53 841	17 663
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	116 526	116 005		116 005	103 625
	43	141 526	169 846		169 846	121 288

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
44 Aménagement, urbanisme et zonage	428 018	639 240	38 606	677 846	677 846	446 230
Rénovation urbaine						
45 Biens patrimoniaux						
46 Autres biens	167 480	122 567		122 567	122 567	119 698
Promotion et développement économique						
47 Industries et commerces	399 290	454 545	61 106	515 651	515 651	739 329
48 Tourisme	109 052	110 885		110 885	3 211 938	3 118 887
49 Autres						
50 Autres	275 758	175 431	388	175 819	175 819	188 864
51	1 379 598	1 502 668	100 100	1 602 768	4 703 821	4 613 008
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
52 Centres communautaires						
53 Patinoires intérieures et extérieures	388 074	292 980	159 686	452 666	452 666	373 676
54 Piscines, plages et ports de plaisance	338 931	314 613		314 613	314 613	254 608
55 Parcs et terrains de jeux	599 145	804 706	479 856	1 284 562	1 284 562	1 144 080
56 Parcs régionaux						
57 Expositions et foires						
58 Autres	238 800	277 585		277 585	277 585	228 517
59	1 564 950	1 689 884	639 542	2 329 426	2 329 426	2 000 881
Activités culturelles						
60 Centres communautaires	171 373	165 506		165 506	737 671	837 847
61 Bibliothèques	349 221	352 513	9 456	361 969	361 969	340 612
Patrimoine						
62 Musées et centres d'exposition						
63 Autres ressources du patrimoine						
64 Autres	245 630	183 781	27 598	211 379	211 379	221 013
65	766 224	701 800	37 054	738 854	1 311 019	1 399 472
66	2 331 174	2 391 684	676 596	3 068 280	3 640 445	3 400 353

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67	12 971 282	12 133 988	634 480	12 768 468	12 808 417
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	404 334	404 534		490 408	431 880
Autres frais	69		25 324		28 025	46 076
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70		(1 800)		(1 800)	26 600
Autres	71	40 000	45 931		73 568	26 024
	72	444 334	473 989		590 201	530 580
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	3 936 700	4 192 803 (4 192 803)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 736 226	1 736 226	78 357
Usines de traitement de l'eau potable	2	471 820	471 820	209 157
Usines et bassins d'épuration	3		489 684	553 515
Conduites d'égout	4	1 842 603	1 842 603	181 399
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 518 949	6 518 949	1 216 841
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	180 553	180 553	639 826
Autres infrastructures	11	2 796 448	3 076 643	3 639 848
Réseau d'électricité	12	371 069	371 069	50 372
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	179 458	179 458	12 157
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 201 363	2 311 865	150 845
Améliorations locatives	15		1 125	6 501
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	335 046	362 274	363 773
Ameublement et équipement de bureau	18		9 250	70 854
Machinerie, outillage et équipement divers	19	157 257	195 777	374 550
Terrains	20	159 561	159 561	
Autres	21		405 981	467 698
	22	16 950 353	18 312 838	8 015 693

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 736 226	1 736 226	78 357
Usines de traitement de l'eau potable	2	471 820	471 820	209 157
Usines et bassins d'épuration	3		489 684	553 515
Conduites d'égout	4	1 842 603	1 842 603	181 399
Autres infrastructures	5	9 495 950	9 776 145	5 496 515
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	3 403 754	3 996 360	1 496 750
	12	16 950 353	18 312 838	8 015 693

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	2 690 067	731 739		3 421 806
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 957 467		153 279	2 804 188
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	12 770 124	(731 739)	839 689	11 198 696
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	18 417 658		992 968	17 424 690
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 807 111	959 800	200 436	4 566 475
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 807 111	959 800	200 436	4 566 475
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 807 111	959 800	200 436	4 566 475
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 807 111	959 800	200 436	4 566 475
	19	22 224 769	959 800	1 193 404	21 991 165
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	22 224 769	959 800	1 193 404	21 991 165

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	19 707 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 303 080
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	3 384 817
Débiteurs	8	3 606 675
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	19 018 588
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	2 057 222
Endettement net à long terme	14	21 075 810
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	143 511
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	21 219 321
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	21 219 321
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	8 185 000
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	44 124	44 124	44 055
Évaluation	2	92 100	92 100	90 513
Autres	3	295 857	295 857	295 351
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	469 826	469 826	73 457
Sécurité civile	6			59 058
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	39 896	39 896	39 896
Autres	10			30 720
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	93 832	93 832	93 832
Cours d'eau	13			60 658
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	6 060	6 060	6 060
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	30 335	30 335	30 335
Rénovation urbaine	19			28 380
Promotion et développement économique	20	209 282	209 282	209 282
Autres	21			209 438
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	46 666	46 666	46 666
Activités culturelles	23	42 280	42 280	42 280
Réseau d'électricité				
	24			
	25	1 370 258	1 370 258	973 889
				900 075

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	16 903 342	6 986 113
Frais de financement	4	47 011	
Autres	5		
	6	16 950 353	6 986 113

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
1 Cadres et contremaîtres	12,00	37,00	23 088,00	986 944	275 152	1 262 096
2 Professionnels						
3 Cois blancs	11,00	34,00	21 840,00	548 481	152 912	701 393
4 Cois bleus	30,00	40,00	62 400,00	2 195 186	489 723	2 684 909
5 Policiers						
6 Pompiers						
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8	53,00		107 328,00	3 730 611	917 787	4 648 398
9	7,00			211 210	40 724	251 934
10	60,00			3 941 821	958 511	4 900 332

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
Eau et égout					
2	40 566			40 566	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			900 954		900 954
3	1 834	396 503			1 299 291
Réseau de distribution de l'eau potable					
4					
Traitement des eaux usées		295 802	672 138		967 940
5			662 107	76	8 306 529
Réseaux d'égout	1 606 941	6 037 405			
6					
Autres	1 649 341	6 729 710	2 235 199	76	10 614 326
7					

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1	(360)	7 980
Évaluation	2		
Autres	3	3 173	3 679
	4	2 813	11 659
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	46 580	23 520
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	46 580	23 520
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	63 228	66 484
Réseau de distribution de l'eau potable	17	4 703	7 744
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	5 328	5 989
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	32 703	24 145
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	105 962	104 362
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	(180)	2 660
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	9 486	22 020
Autres	34		
	35	9 306	24 680
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	82 910	70 023
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	(180)	2 660
	39	82 730	72 683
Réseau d'électricité			
	40	226 598	234 476
	41	473 989	471 380

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1	4 257 093	3 860 117	4 354 473
Générale et institutionnelle	2	2 004 111	1 836 471	1 682 657
Industrielle	3	8 667 347	9 447 764	8 834 525
Autres	4			
Autres revenus	5	64 000	202 922	110 475
	6	14 992 551	15 347 274	14 982 130
Charges				
Achat d'énergie	7	11 011 617	10 385 837	10 355 085
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9	2 067 712	1 865 223	1 935 641
Autres frais	10			
Frais de financement	11	183 000	226 598	234 476
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	635 100	634 480	635 069
	13	13 897 429	13 112 138	13 160 271
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (108 047)(117 072)(117 378)
	15	13 789 382	12 995 066	13 042 893
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	1 203 169	2 352 208	1 939 237
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	17	635 100	634 480	635 069
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21	635 100	634 480	635 069
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23 (411 000)(341 300)(333 900)
	24	(411 000)	(341 300)	(333 900)
Affectations				
Activités d'investissement	25 ()	96 291)(65 192)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28	107 698	113 537	109 028
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31	107 698	17 246	43 836
	32	331 798	310 426	345 005
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	1 534 967	2 662 634	2 284 242

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Simon Madore	1.1 Maire	52 095	18 207	9 223	
Guyline Blouin	1.2 Conseiller	15 668	7 816		
Sylviane Ferland	1.3 Conseiller	15 668	7 816		
Vincent Brochu	1.4 Conseiller	15 668	7 816	170	
Guy Jubinville	1.5 Conseiller	15 668	7 816		900
Gaétan Labelle	1.6 Conseiller	15 668	7 816	170	
Denis Hébert	1.7 Conseiller	15 668	7 816		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 812 665 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 165 817 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		\$
Ligne 3 : Autres revenus	7		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		\$
Ligne 9 : Autres charges	11		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		\$
Ligne 14 : Débiteurs	14		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		\$
Ligne 24 : Libres	20		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		\$
Constatés au cours de l'exercice	24		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ 406 180 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ 97 024 \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ 24 480 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 657 637 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 253 181 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 443 235 \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \$

Systèmes de drainage

51 \$

Abords de routes

52 \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 443 235 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 696 416 \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 24-03-37374

b) Date d'adoption de la résolution

58 2024-03-11

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 19-04-34927
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-04-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 937
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 357
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 8

- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.